

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Projets de Ville et transition écologique »

Conseil municipal du 12 octobre 2020

Séance du 22 septembre 2020

## 26 Association L'E.N.V.O.L - subvention et convention d'objectifs

Etaients présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, Mme SAKHO, M. KHOULA, Mme SGHIRI, M. N'DIAYE, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, Mme PEREZ, M. ZAHRAOUI, Mme SENET, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, MM LUCAS, KA, Mme DUCHATELLE.

Etaients absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme JACQUEMART

Pouvoir à :

M. LUCAS

M. NACHITE

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

Mme JAJAN

Pouvoir à :

M. BOULHAMANE

M. SERTAIN

Pouvoir à :

Mme DUCHATELLE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

■ Date de la convocation : 06/10/2020

■ Rapport de présentation :

Monsieur Thierry BROCHOT, maire-adjoint, expose :

La ville de Creil soutient les associations agissant sur le champ de l'éco-citoyenneté, en les accompagnants dans leurs actions et en les soutenant par l'attribution d'une aide financière directe.

L'association L'E.N.V.O.L est le seul centre de sauvegarde et de soin des oiseaux sauvages du département de l'Oise. Ce centre permet d'accueillir par an plus de 600 animaux nécessitant des soins, dont certains en provenance de Creil et ses alentours, essentiellement composés d'oiseaux sauvages (faucon crécerelle, hibou moyen duc, chouette effraie, chouette hulotte, cygnes, oies, canards) mais aussi des chauves-souris, écureuils et hérissons... La ville de Creil peut être un relais pour faire connaître le rôle et missions de cette association.

Il vous est proposé de signer avec l'association l'E.N.V.O.L, la convention d'objectifs jointe au rapport de présentation et d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement de 800,00 €, au titre de l'année 2020.

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les missions de l'association l'E.N.V.O.L.,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu la convention d'objectifs ci-annexée,  
Vu l'avis de la commission « Projet de Ville et transition écologique » en date du 22 septembre 2020,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association l'E.N.V.O.L ainsi que tous les documents y afférents.

**Article 2** : d'approuver le versement d'une subvention de fonctionnement de 800,00 € à l'association l'E.N.V.O.L.

**Article 3** : d'imputer les dépenses sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Date d'affichage : 13 OCT. 2020

Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 15 OCT. 2020

et publication ou notification le 15 OCT. 2020

affiché le 13 OCT. 2020

CREIL, le 15 OCT. 2020

Pour le Maire et par délégation  
La Directrice du pôle "Vie de la Cité"

Corinne FABLET